

Marseille, le 18 avril 2024

**Extrait Compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°83
qui s'est tenue le vendredi 18 avril 2024 à 10h00**

Réunion présidée par Jean-Luc MARI, Administrateur provisoire du Département.

Étaient présents : Cécile CAPPONI – PR, Nadia CREIGNOU – PR, Djamel HABET – PR, Jean-Luc MARI – PR, Alexis NASR – PR Rachid OUTBIB – PR, Léonor BECERRA-BONACHE – MCF, Benjamin MONMEGE – MCF, Noël NOVELLI – MCF, Nicolas PRCOVIC – MCF, Raquel URENA-PEREZ – MCF, Gisèle FIOL – IATSS.

Étaient excusés : Frédéric BÉCHET – PR, Isabel DEMONGODIN – PR (procuration D. Habet), Marc ALLAIN – MCF, Séverine FRATANI – MCF (procuration JL Mari), Line, JAKUBIEC-JAMET – MCF (N. Novelli), Laurence MOURET – PR - Doyenne de l'UFR Sciences- invitée permanente, Emmanuel GODARD - Directeur Institut Archimède, invité permanent.

Invités : Cyril Terrioux

Secrétaire de séance : Gisèle Fiol

Ordre du Jour :

1/ Election du Directeur (vote)

1/ Election du Directeur (vote)

Après prise de connaissance de la profession de foi de Cyril Terrioux, candidat à la direction du département Informatique et Interactions, Jean-Luc Mari, administrateur provisoire du département donne la parole aux membres du conseil et à Cyril Terrioux.

Cécile Capponi demande quelles sont les intentions du candidat pour mettre en place le M1 informatique en alternance ?

Cyril Terrioux répond qu'il devrait être possible de la mettre en œuvre, car autant les entreprises que les étudiants sont intéressés par cette volonté. Reste à voir comment mettre en place les moyens logistiques pour une mise en place optimale.

Benjamin Monmege demande comment les recettes de l'alternance seraient utilisées.

Cyril Terrioux répond que ce sera en fonction des fonds alloués et des besoins.

Noël Novelli souhaite savoir comment le futur directeur pense gérer la Nouvelle Offre de Formation (NOF), alors qu'il n'a pas participé à sa mise en œuvre.

Cyril Terrioux répond qu'il va faire en sorte que la NOF soit mise en place et que le travail le plus difficile qu'il va y avoir à mener à présent est l'attribution de l'offre dans son intégralité dans GDEP.

Alexis Nasr demande si le futur directeur a une opinion sur la multiplicité des sites d'enseignement et s'il pense que c'est un problème.

Cyril Terrioux répond qu'il ne pense pas que ce soit un problème, même s'il n'est pas toujours facile de se déplacer. Mais rajoute que le multisite permet de rencontrer différents publics. Par ailleurs, il semblerait bien difficile de centraliser tous les étudiants d'une même mention sur un même site.

Alexis Nasr relève qu'avec le multisite, les enseignements ne convergent pas toujours pour un même cours.

Cyril Terrioux pense que si l'examen est commun, alors les enseignements convergent mieux. Actuellement ce n'est pas vraiment le cas. Il suggère que la gouvernance fasse une telle proposition avec des contenus comparables, un même socle, un même examen. Ce serait un idéal, pour une meilleure équité.

Benjamin Monmege interroge sur le futur du CTES.

Cyril Terrioux pense que c'est quelque chose qu'il faut conserver pour les personnes ne pouvant être en présentiel – le public est vaste (les sportifs, les personnes ayant des problèmes de santé, les étrangers, les personnes en activités, les prisonniers, etc.). Ce pourrait aussi être un atout pour des demandes de postes.

Alexis Nasr dit que le taux d'échec est très important

Cyril Terrioux répond que c'est probablement à cause de l'absentéisme aux examens pour diverses raisons (ex : ne pas pouvoir se libérer de ses fonctions).

Nadia Creignou suggère d'afficher une année sur 2 ans, ce qui permettrait un travail plus optimal des étudiants et leur permettrait de mener à bien leur formation.

Alexis Nasr répond que les inscrits ne sont pas toujours présents en cours.

Cyril Terrioux répond qu'il faudrait arriver à comprendre pourquoi. Peut-être que certains travaillent. Si le DII arrive à pouvoir les sièges usagers du conseil, alors nous pourrions échanger avec les étudiants qui nous donneraient des réponses.

Cécile Capponi répond qu'il y a beaucoup d'absentéisme car certains travaillent pour payer leurs études et de ce fait, ne peuvent être en présentiel.

Alexis Nasr dit que certains ne travaillent pas et qu'ils se contentent des slides des enseignants. Certains fonctionnent comme pendant les années Covid.

Djamal Habet dit que dans les textes, l'assiduité est obligatoire, la question est de savoir comment implémenter cette obligation. Jean-Luc Mari suggère l'attribution d'une note d'assiduité qui pourrait être intégrée à la note finale, pour chaque module.

Benjamin Monmege s'interroge car malgré un taux d'absentéisme élevé, le taux de réussite reste constant. Il suggère de mettre en place un groupe de travail sur l'évaluation des compétences à acquérir.

Rachid Outbib pense que les étudiants doivent venir en cours et ne pas distribuer les polycopies uniquement en compléments du cours, ce qui obligerait l'étudiant à être présent, sans quoi il n'a pas l'intégralité du cours. Cela mériterait une discussion de fond.

Raquel Urena constate une chute au fil des ans.

Benjamin Monmege demande au candidat que qu'il compte faire pour développer les relations avec les autres composantes (FEG, Polytech, etc ...)

Cyril Terrioux répond qu'il est important de développer le partenariat.

Cécile Capponi demande si des discussions d'organisation sont prévus avec la future directrice adjointe.

Leonor Becerra répond que des idées d'organisations convergent.

Cyril Terrioux ajoute que Leonor prendra en charge l'international et que les tâches seront peu à peu réparties, le but étend la mise en place d'un travail en collaboration étroite.

Djamal Habet acquiesce la décision de mettre en place un directeur (trice) adjoint (te)

Jean-Luc Mari ajoute qu'il est toujours très bien d'avoir plusieurs interlocuteurs.

Benjamin Monmege demande s'il sera possible d'avoir plus de postes à l'avenir.

Cyril Terrioux répond qu'il n'est pas facile aujourd'hui de répondre à une telle question, des discussions doivent avoir lieu avec les laboratoires et l'UFR.

Jean-Luc Mari relève qu'il a été constaté que le métier est de moins en moins attractif qu'avant et que les personnes se tournent actuellement de plus en plus vers le privé.

Djamal Habet revient sur les fonds de l'alternance, et ajoute qu'il est toujours possible de recruter des PAST ou des MAST sur ces fonds, ce qui permettrait probablement de recruter du personnel beaucoup plus technique.

Rachid Outbib dit qu'il faut être très vigilant sur la façon dont payer ces personnes.

Benjamin Monmege rajoute que la concours CAPES va passer à la fin de la L3, et demande si la future direction a un avis sur la question. Il ajoute qu'il n'y a pas de CAPES informatique à Marseille.

Cyril Terrioux répond qu'il n'a pas de réponse à apporter aujourd'hui, mais que c'est à discuter.

Nadia Creignou rajoute que le défi sera d'attirer plus de femmes.

Suite aux échanges avec les membres du conseil,

Jean-Luc Mari soumet au vote la candidature de Cyril Terrioux :

15 votants dont 3 procurations

Cyril Terrioux est élu à l'unanimité avec :

- **POUR** : 15 voix
- **CONTRE** : 0 voix
- **BLANC** : 0 voix

L'ensemble des membres du conseil félicite Cyril Terrioux.
Sa prise de fonction est effective à la fin du conseil.

La séance est levée à 11H40